



Comité Technique

du 10 juin 2021

Madame la Présidente,

Parce qu'elle est une administration de la Fonction Publique exerçant des missions républicaines, fiscales, comptables et foncières, au service de la population et de la société, avec un statut entraînant droits et devoirs pour ses agents, la DGFIP gêne les politiques libérales.

En dix ans, 21 906 emplois ont été supprimés, sans compter les innombrables postes vacants, le remplacement de fonctionnaires par des contractuels est engagé. La CGT Finances Publiques y est opposée, les contractuels en place doivent être titularisés. Entre 2014 et 2019, plus du dixième du réseau a disparu, et ce phénomène c'est encore accéléré en 2020 et 2021. La perte du pouvoir d'achat du point d'indice (base de calcul de nos salaires) par rapport à l'indice des prix à la consommation s'élève depuis 2000 à 18 %, les taux de promotions se réduisent année après année.

Alors que les leçons de la crise actuelle devraient être tirées sur la nécessité d'avoir des services publics de pleine compétence et de proximité, avec les moyens nécessaires, la Direction Générale, à l'instar du gouvernement, utilise la crise sanitaire pour accélérer les contre-réformes : privatisation et casse de nos missions, rétrécissement de notre réseau, recul des droits et garanties des agents

Toutes nos missions et nos droits sont attaqués !

Sur le télétravail, si un engouement pour ce mode d'activité s'est clairement fait ressentir au début de la crise sanitaire, après son installation plus massive et pérenne tout au long de l'année qui vient de s'écouler, le bilan en ressort beaucoup plus nuancé. Nous pouvons ainsi pointer du doigt un certain nombre d'attentes et de besoins de la part des agents.

Même si le télétravail a pu présenter un intérêt sanitaire depuis le début de la crise du Covid, il ne faut toutefois pas nier qu'il a des effets néfastes sur les collectifs de travail et l'organisation du travail. Les tensions montent entre les agents en présents et ceux en télétravail. Les collègues en présentiel ont en effet parfois le sentiment d'assumer le travail pénible et/ou « ingrat » qui ne peut être télétravaillé (téléphone, accueil et courrier par exemple). Il est indispensable que ce sujet soit pris en compte par notre administration avant que la rupture ne soit réellement consommée.

Pour la CGT finances Publiques, il est important de définir l'impact du télétravail sur le

collectif de travail, sur les pratiques d'encadrement, de rappeler les principes essentiels de volontariat de l'agent et de la réversibilité.

Il convient également de travailler sur la prévention des risques pour la santé, de la prise en charge des frais liés au télétravail, sur le droit à la déconnexion. Les agents ne doivent pas être pénalisés.

Le télétravail est une modification majeure dans l'organisation de nos missions, le contenu de nos métiers et le sens de notre travail.

Concernant le baromètre social, là encore, la CGT Finances Publiques relève que les difficultés rencontrées au quotidien par les agents dans l'exercice de leurs missions s'amplifient. Quasiment toutes les questions posées font ressortir de très forts taux d'insatisfaction, dans quasiment tous les domaines. Depuis des années, au vu de ce qui ressort de ce baromètre, les principales priorités au sein de la DGFIP devraient être la rémunération, les possibilités d'évolution, les outils informatiques et les conditions de travail. Force est de constater que la DG n'est pas à la hauteur des enjeux.

Les CAP locales étant supprimées, la CGT Finances Publiques 89 réitère sa demande d'avoir le Tagerfip dans cette instance, même si ce n'est pas le lieu. Vous l'avez donné aux Organisations Syndicales en début d'année, enfin, vous avez fourni uniquement le tableau des emplois implantés. Rien concernant, les emplois affectés, réels (prenant compte des temps partiels) et de l'écart entre le théorique et le réel, ce qui permet de voir les vacances d'emplois. Or c'est bien ce que la CGT Finances Publiques vous demande, le TAGERFIP tel qu'il était donné avant, avec les emplois implantés, mais aussi les réels.